

intégralité

Numéro 1

Septembre

2020

ISSN : 2708-6968

Revue de développement holistique

Numéro Spécial



Revue proposée par:

IUDI

**Institut Universitaire de
Développement International**

Institution chrétienne dédiée à la formation à distance en Afrique francophone

S'inscrivant dans la vision et le cadre des services d'IUDI, *Intégralité* est une revue académique axée sur le développement holistique. Cette revue promeut la réflexion chrétienne et universitaire au sujet du développement et des pratiques qui s'y rapportent, et place Dieu au centre (et non à la périphérie !) des questions de développement.

La création de la revue *Intégralité* intervient à un moment où les politiques publiques africaines de développement sont largement questionnées et où la société africaine dans son ensemble s'interroge elle-même et reconsidère son approche de développement socioéconomique et spirituel sur un continent en mouvement dans un monde lui-même en mutation permanente et mitigée.

En proposant cette revue, IUDI a voulu doter les communautés africaines d'un outil de promotion et de l'expérience d'un développement humain et social qui ne fasse pas abstraction de la spiritualité. *Intégralité* se propose de partager les principes, les valeurs et les idéaux interdisciplinaires sous-tendant un développement plus humain et plus social parce que plus spirituel. Elle favorise le débat d'idées et la recherche pluridisciplinaire autour des questions de développement. La pierre angulaire de votre revue est une théologie chrétienne qui interprète le monde et la vie dans un souci d'équilibre entre la raison et la foi en toute lucidité, honnêteté intellectuelle et fidélité aux vérités bibliques historiques. Le développement holistique demande, en fait, non pas une théologie embastillée et alambiquée mais une théologie globale des problématiques sociétales ou transversales.

En tant que revue universitaire d'orientation chrétienne, elle ouvre des pistes de services pertinents pour aujourd'hui et donne à voir les actes que des chrétiens africains posent, dans le concret de la vie, en faveur du développement des individus et des sociétés sur un continent africain (paradoxalement !) riche et pauvre à la fois. Votre revue se trouve donc au carrefour des sciences, notamment les « science sacrées » (théologie et science de religions) et les sciences humaines et sociales.

Le but d'*Intégralité* est de contribuer à ce que les intellectuels chrétiens d'Afrique et de la diaspora s'engagent mieux en faveur du développement global de la Société et à l'essor des individus et des familles. Elle souligne à grand trait les possibilités développementales en contexte africain. Elle jette une vive lumière sur les besoins de l'Homme africain et son environnement avec les structures d'aliénation spirituelle et socioéconomique contre lesquelles il se bat aujourd'hui à l'étroit et le rôle que l'Église est appelée à jouer pour l'aider à s'en sortir.

Cette revue plaide pour que les leaders et les intellectuels chrétiens, ainsi que les acteurs de toutes catégories sociales et où qu'ils ou elles soient, mènent, avec l'audace de la foi et dans l'amour, des actions de coopération économique et culturelle concourant au développement holistique qu'appelle de ses vœux l'Homme africain dans des sociétés africaines qui en ont cruellement besoin.

IUDI considère que le développement des sociétés et de l'Homme africains est voulu de Dieu, que la Bible et la vision chrétienne doivent être au centre des idées et des pratiques qui y concourent, et que les chrétiens, aux côtés des adeptes des autres religions, peuvent apporter une contribution irremplaçable. Telle est d'ailleurs la conviction de l'équipe de rédaction, et tel est même le principe fondateur et opérateur de votre revue !

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés pour tous pays.

© IUDI – *Intégralité*, 2020

Plus d'IUDI sur iudi.org et iudi.eu

COMITE SCIENTIFIQUE

Directeur de Publication

Moussa Bongoyok

Directeurs adjoints

Yaoudam Elisabeth

Dramane Bouko

Comité de rédaction

Yaoudam Elisabeth

Souleymanou Kadouamai

Balna Jules

Béché Emmanuel

Diye Jérémie

Célestin Delanga

Moussa Bongoyok

Secrétaires de rédaction

Zacharie Manyim

Tsaigai Elise

Comité scientifique

Prof. Beche Emmanuel, Université de Maroua

Prof. Bongoyok Moussa, Institut Universitaire de Développement International

Prof. Brink Egbert, Kampen University

Prof. Butare James, William Carey International University

Prof. Diafwila Dia Mbwangi, Institut Universitaire de Développement International

Prof Dili Palai Clément, Université de Maroua

Prof Fonkoua Pierre, Université de Yaoundé 1

Prof. Kadouamai Souleymanou, Université de Maroua

Prof. King Roberta, Fuller Graduate Schools

Prof. Kleger Roland, Institut Universitaire de Développement International

Prof. Lumeya Nzash U, Fresno Mission School

Prof. Snodderly Beth, William Carey International University

Prof. Sookhdeo Patrick, Oxford Center for Religion and Public Life

Prof. Wan Enoch, Western Seminary

Adresse :

IUDI Sise CEG Protestant de Mokolo

BP 206 Mokolo

E.N. CAMEROUN

Courriel : bongoyok@fuid.org

Tel. +1 626 377 0105 (WhatsApp)

La pauvreté en Afrique : causes réelles, effets pervers et stratégies de riposte en contexte camerounais

Samuel-Béni ELLA ELLA, *Maître de Conférences, Département de Sociologie, FALSH, UYI*

Biographie

Originaire de la commune de Messamena à l'Est-Cameroun, chercheur-consultant associé à la mise en œuvre du projet ECOFAC et promoteur du laboratoire des études sociales appliquées au développement durable (LESADD), l'écosociologue camerounais Samuel-Béni ELLA ELLA observe l'implémentation du développement durable à la réserve du Dja depuis juin 1998. Maître de conférences à l'UYI, ses enseignements portent sur la sociologie générale, la sociologie de la déviance, la sociologie du développement, la sociologie de l'environnement, la sociologie du genre et la sociologie de l'entreprise. Il a déjà publié trois ouvrages et huit articles scientifiques.

P.5

Résumé

Après plus de deux ans d'implémentation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et à deux ans de la fin de la 1^{ère} phase (2010-2020) de la mise en œuvre de la politique économique du Cameroun, dénommée Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), le présent article ambitionne de jeter un regard sociologique sur le fait social total qu'est la pauvreté en Afrique en général, et dans le contexte camerounais en particulier. Après une brève clarification sociographique (l'Afrique) et notionnelle (la pauvreté)), la réflexion sociologique s'appesantit, tour à tour, sur l'identification des facteurs profonds et des effets pervers de la pauvreté en Afrique, avant de scruter les stratégies mises et à mettre en œuvre pour minimiser ce fléau social en contexte camerounais.

Mots-clés : *Afrique ; Cameroun ; pauvreté ; lutte contre la pauvreté ; sociologie critique.*

Abstract

“Poverty in Africa: real Causes, opposite Effects and riposte Strategies in the Cameroon context”. *After more than two years of implementation of the Sustainable Development Goals and at two years of the end of the first stage (2010-2020) of the implementation of the Cameroon's Development Policy, named Strategy Document for Growth and Employment, the present article aims to decipher the poverty as a “total social fact” in Africa in general*

and particularly in the Cameroonian context. After a brief presentation of the Africa's continent and a brief definition of the concept of poverty, this sociological paper reveals alternately the deeper causes and the opposite effects of the poverty in Africa, before examining the strategies implemented and to implement to minimize this social scourge in Cameroon.

Keywords: *Africa ; Cameroon ; poverty ; fight against poverty ; critical sociology.*

Introduction

Entrée de plein pied dans la bataille du développement depuis l'accession de ses différents pays à l'indépendance dès la fin des années 1950 (M. Vaisse *et al*, 2007 : 78-79), l'Afrique, bien qu'étant un continent qui n'attend plus aujourd'hui (H. Bourges, 2010) comme hier¹, se doit encore de relever de nombreux grands défis, dont celui du sempiternel problème de lutte contre la pauvreté. Le présent papier entend jeter un regard sociologique sur le fait social total² qu'est *la pauvreté* en Afrique en général, et dans le contexte camerounais en particulier. Sur le plan méthodologique, trois principales techniques de collecte des données ont permis de recueillir les informations analysées ici, à savoir : l'observation indirecte, directe et participante. Après une brève clarification sociographique et notionnelle (1), la réflexion sociologique s'appesantit, tour à tour, sur l'identification des causes réelles et des effets pervers de la pauvreté en Afrique (2 et 3), avant de scruter les stratégies mises et à mettre en œuvre pour éradiquer ce fléau social en contexte camerounais (4).

1. Brève clarification sociographique et notionnelle

Il convient ici de définir et spécifier succinctement les notions d'Afrique et de pauvreté.

1.1. L'Afrique

Au plan géographique, l'Afrique ou le continent noir couvre une superficie d'environ 30 millions de km², et est, par ailleurs, le deuxième continent du monde par la taille, soit avec

¹L'on ne saurait ignorer le fait que de l'aube des indépendances à ce début du XXI^e siècle, de nombreux ouvrages sur l'Afrique font état d'une Afrique « ambiguë » (Balandier, 1957), « mal partie » (Dumont, 1962), « bloquée » (Amin, 1971), « étranglée » (Dumont, 1980 ; 1986), « malade d'elle-même » (Diakité, 1986), « en panne » (Giri, 1986), « muselée » (Millet, 2005), refusant même son propre « développement » (Kabou, 1991 ; 2010) ou ne pouvant se développer (Keza, 2018). Au point où d'autres chercheurs se sont demandés si elle peut « partir ou s'en sortir? » (Meister, 1966 ; Mainguy, 1998 ; Calderisi, 2000), et si elle « se réveillait ? » (Dr Fokam, 2016).

²Expression utilisée par Marcel Mauss, pour montrer qu'un phénomène social met en jeu la totalité de la société et de ses institutions. Mieux, il ne se réduit pas seulement à une seule dimension, mais est régi par un ensemble de caractéristiques morales, juridiques, religieuses, esthétiques, politiques, pour ne citer que ces exemples-là.

22 % de la surface terrestre (D. Ben Yahmed, 2010 : 10). Il est délimité à l'Est par l'Océan Indien et la mer Rouge, au Nord par la mer Méditerranée, à l'Ouest par l'Océan Atlantique. L'Afrique compte de grandes cuvettes, où coulent des fleuves (*Nil, Niger, Congo, Zambèze*, etc.), qui accèdent à la mer par des chutes et des rapides spectaculaires. Ses sols sont variés et fertiles, tout comme son climat à dominance tropicale. C'est un continent très riche en biodiversité, qui possède la plupart des minéraux précieux (charbon, pétrole, gaz naturel, D. Ben Yahmed, 2010 : 16-19 ; 40 ; 47-48).

Sur le plan économique, l'Afrique présente un visage dualiste. Mieux encore, son économie est aujourd'hui caractérisée par la prépondérance d'un secteur traditionnel juxtaposé à un secteur moderne capitalistique. Ici, en effet, les pratiques de l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, les productions minières et industrielles, l'énergie, le commerce, le transport et les technologies de l'information et de la communication y sont d'actualité et en mutations (D. Ben Yahmed, 2010 : 48-58).

Au point de vue des ressources humaines, l'Afrique est d'abord un continent qui comprend 54 pays indépendants répartis sur cinq régions (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe, selon P. Bonte *et al*, 2012 : 3-30). Elle comptait 967 millions d'habitants en 2008, soit 14,4% de la population mondiale (D. Ben Yahmed, 2010 : 38 et 60). Selon les Nations unies, sa population devrait atteindre « 1, 8 milliards d'individus d'ici 2050 » (S. Chautard, 2008 : 64).

Mais, malgré la disponibilité de ces différentes ressources, l'Afrique demeure encore un continent en lutte contre la pauvreté rurale et urbaine.

1.2. La notion de pauvreté

D'après A. Beitone *et al* (2010 : 340), la notion de pauvreté est un concept multiforme, qui peut se définir de trois manières différentes : en termes monétaire ou économique (ou de niveau de vie), sociologique (ou de condition de vie) et psychosociologique (ou d'exclusion).

Selon l'approche monétaire, est pauvre, un individu ou un ménage, dont le revenu ou les dépenses sont inférieurs à un certain seuil. Dans la plupart des pays du monde, ce seuil est l'équivalent monétaire d'un panier de consommation considéré comme le minimum nécessaire à l'existence. L'économie ayant besoin d'une définition permettant de chiffrer le phénomène, un individu ou un ménage est considéré comme pauvre, lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire conventionnel. Les mesures statistiques étant parfois difficiles à effectuer dans les pays en développement (PED), la B.M. a fixé à 1,25

dollar US (soit 688 FCFA) par jour et par habitant le seuil de pauvreté international (D. Raphaël, 2011 : 271).

En ce qui concerne la pauvreté en termes de condition de vie, sont considérés comme pauvres, les individus ou les ménages qui n'ont pas accès à certains biens ou services considérés comme essentiels. Autrement dit, l'approche sociologique de la pauvreté intègre les besoins et services vitaux, c'est-à-dire ceux qui sont fournis sur une base collective (alimentation équilibrée, habillement, accès facile à l'eau, à la santé et à l'éducation, à la sécurité sociale et à un cadre de vie sain). Bref, il s'agit ici d'une approche de pauvreté en termes de privation. Au point que le PNUD a créé, dans les années 1990, un indicateur de pauvreté humaine (IPH), sur la base de la théorie des capacités d'A. K. Sen³.

Enfin, l'approche psychosociologique ou en termes d'exclusion se réfère à un processus de désintégration sociale, fondé surtout sur la place accordée au travail, non seulement comme mode d'accès aux moyens d'existence, mais aussi comme principal vecteur de lien social et d'identité sociale.

Dans son ouvrage, intitulé *Les formes élémentaires de la pauvreté*, le sociologue politique S. Paugam (2005) distingue trois formes de pauvreté, à savoir : les pauvretés intégrée, marginale et disqualifiante.

La pauvreté intégrée désigne « *la condition sociale d'une grande partie de la population* », où les pauvres forment un groupe social solidaire étendu et peu stigmatisé. Cette forme de pauvreté se retrouve dans les régions économiquement en retard, notamment dans les sociétés traditionnelles, les pays en développement et certaines régions de pays développés. Ici, l'économie informelle est particulièrement développée, la sécurité sociale est faible et les solidarités familiales restent fortement développées.

La pauvreté marginale est celle des « *inadaptés de la civilisation moderne, ceux qui n'ont pu suivre le rythme de la croissance et se conformer aux normes imposées par le développement industriel* ». Autrement dit, la pauvreté marginale concerne une petite partie de la population au sein d'une société prospère, petite partie considérée comme des *cas sociaux inadaptés* au monde moderne et fortement stigmatisée.

La pauvreté disqualifiante concerne les sociétés postindustrielles touchées par les difficultés économiques, comme l'angoisse du chômage et de l'exclusion, qui touche une grande partie de la société.

³ La *théorie capabiliste* ou *l'approche par les capacités* de l'économiste et philosophe indien, prix Nobel d'économie 1998, Amartya Kumar Sen, permet de faire une évaluation plus complète et nuancée de la pauvreté et du bien-être, en les appréciant suivant la réalité des contextes ou des pays.

Une fois la clarification sociographique et conceptuelle effectuée, les deux sections suivantes de ce papier examinent les causes réelles de la pauvreté et ses conséquences pernicieuses en contexte africain.

2. Les causes réelles du développement de la pauvreté en Afrique

Deux principales causes cachées expliquent le développement de la pauvreté en contexte africain en général, et camerounais en particulier, à savoir : l'échec des modèles de développement implémentés jusqu'ici en Afrique, d'une part ; et l'échec des politiques économiques mis en œuvre dans certains pays, dont le Cameroun, d'autre part.

2.1. L'échec des modèles de développement implémentés jusqu'ici en Afrique

A la question de savoir comment s'opère le développement en Afrique, toutes les analyses historico-politiques du développement font ressortir deux grands modèles historiques de développement expérimentés en Afrique depuis les années 1950.

Le 1^{er} grand modèle testé en Afrique aux lendemains des indépendances est celui dit des sociétés dépendantes ou néocoloniales (K. Nkrumah, 1965), pour lesquelles le processus de développement est impulsé depuis un centre de décision économique étranger (investisseurs privés étrangers ; administrations économiques internationales, comme les institutions de Bretton-Woods : le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM)). Cette situation a abouti aux rapports de dépendance avec les anciens centres de décision étrangers (puissances colonisatrices) et les nouveaux centres de décision étrangers (États-Unis, Chine, Japon, G20). Au point que le processus de développement reste largement exogène dans la majorité des pays en développement d'Afrique. C'est le cas avec l'aide publique au développement bilatérale proposée depuis les années 1960, les programmes d'ajustement structurel (PAS) proposés par le FMI depuis les années 1980 et l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) proposée par le Club de Paris depuis les années 2000.

Le 2^e grand modèle testé en Afrique est le modèle ultralibéral ou occidental de développement, qui est appliqué dans le monde entier depuis la chute du mur de Berlin (le 09/11/1989). Ce modèle, qui s'inspire des modes de développement des pays occidentaux (Amérique du nord, Europe occidentale, etc.), repose surtout sur les deux grands principes suivants : la dette extérieure⁴ et la « désétatisation » économique ou la réduction du rôle prépondérant de l'État dans la production économique.

⁴ D'après la Caisse autonome d'amortissement (2018), la *dette publique du Cameroun* est de 6156 milliards de FCFA au 31/01/2018, dont environ 75% de dette publique extérieure.

S'agissant des effets pervers de ces deux modèles de développement en Afrique, la sociologie critique définit les rapports de dépendance ou la relation « centre »-« périphérie », comme l'ensemble des liens de domination (économique, politique et culturelle) tissés entre les pays en développement (ou pays dépendants) et les pays industrialisés (dits « pays dominants »). Au point que les pays dépendants importent des capitaux, de la technologie, des idées, des institutions, et même des idéologies (capitalisme néolibéral, socialisme, communisme) en Occident.

De ce fait, en imitant les idéologies des pays dominants, les dirigeants africains post-indépendance ont brillé par leur manque de discernement, au départ, d'une réelle distinction entre les notions de croissance économique⁵ et de développement⁶. En effet, dans le souci d'œuvrer pour le développement de l'Afrique et la réduction de la pauvreté qui y sévit, les dirigeants africains, sous l'instigation de leurs anciennes puissances colonisatrices (France, Angleterre, Belgique, etc.) et des institutions spécialisées de l'ONU (BM et FMI), se sont lancés dans de vastes projets visant la production de biens et de services, en pensant que la seule croissance économique pouvait favoriser le développement du continent, alors qu'elle n'est que l'un de ses indicateurs. C'est ainsi que de nombreux capitaux investis dans le continent, dans le cadre de l'aide publique au développement, n'ont pas jusqu'ici réussi à éradiquer ce fait social, mais plutôt contribuer à *l'irruption des millions de pauvres*, à côté d'une nouvelle classe minoritaire accaparatrice, qui sacrifie l'intérêt public/commun au profit des intérêts personnels (J-M. Ela, 1994 ; M. Bey, 1999).

Bien plus, les réformes relatives à l'ajustement structurel se traduisent par des restrictions des budgets des services sociaux au profit du service de la dette (paiement des intérêts et des amortissements), qui absorbe la majorité des recettes budgétaires du pays africain endetté (J. Ziegler, 2005 : 81 ; 105). Au point qu'il n'en reste plus grand chose pour financer la lutte contre la pauvreté, qui passe par la lutte contre l'analphabétisme féminin, l'accès aux services de santé de base, à l'eau potable, à la sécurité sociale et à un cadre de vie sain, etc. Aussi observe-t-on une disproportion entre les dépenses budgétaires affectées aux services sociaux et celles attribuées au service de la dette dans la majorité des pays en développement d'Afrique noire, comme l'indique le tableau 1 suivant, qui montre clairement

⁵ La *croissance économique* est la variation positive ou négative de la production interne de biens et de services dans un pays précis au cours d'une année donnée. Elle est très souvent mesurée par un indicateur économique appelé produit intérieur brut (PIB), qui évalue le niveau de vie par habitant (S-B. Ella Ella, 2016/2017 : 27).

⁶ Processus *culturel* d'amélioration du *bien-être* de la majorité de la population aux plans politique, économique, social, humain et écologique (S-B. Ella Ella, 2016/2017 : 29).

que le remboursement de la dette extérieure pèse davantage sur les seuls Africains d'« en-bas » (les personnes vulnérables).

Tableau 1 : Part du budget alloué aux services sociaux de base et au service de la dette entre 1992-1997 dans quelques pays en développement d'Afrique

| Pays | Services sociaux | Service de la dette |
|---------------|------------------|---------------------|
| Cameroun | 4 % | 36 % |
| Zambie | 6,7 % | 40 % |
| Côte-d'Ivoire | 11,4 % | 35 % |
| Kenya | 12,6 % | 40 % |
| Tanzanie | 15 % | 46 % |
| Niger | 20,4 % | 33 % |

Source : J. Ziegler (2005 : 97).

D'autre part, le modèle occidental de développement exige aux gouvernements des pays en développement d'Afrique le désengagement de l'État dans les secteurs primaire et secondaire. Ce qui est préjudiciable à l'autonomisation réelle des femmes rurales, qui ont besoin des formations régulières en agriculture et élevage, des outils performants pour la production et la transformation des produits alimentaires ainsi que des routes pour l'évacuation des récoltes vers les marchés locaux. D'où la féminisation de la pauvreté rurale, d'autant plus qu'au sein des sociétés rurales, les femmes, principales productrices de vivres, éprouvent d'énormes difficultés pour accéder aux marchés des biens et services, du fait des infrastructures routières médiocres. À cette situation, s'ajoutent également « *le manque des moyens de production ou l'inefficacité des techniques utilisées, dont la capacité des services offerts demeure en deçà de la moyenne espérée* » (C-E. Kiamba, 2004 : 131-138 ; L-J. G. Mbaya Kankwanda *et al*, 1999 : 17).

2.2. L'échec des politiques de développement mises en œuvre au Cameroun

La politique de développement ou politique économique désigne l'ensemble des actions publiques exprimant et régulant le processus de développement. Autrement dit, l'ensemble des orientations prises et des stratégies adoptées par les décideurs nationaux, régionaux ou locaux pour favoriser des transformations politiques, économiques, sociales et écologiques. De ce fait, quatre politiques de développement ont été mises en œuvre au Cameroun depuis 1960, à savoir : les plans quinquennaux de développement (1961-1987) ; les

programmes d'ajustement structurel (1988-2003) ; le DSRP (2004-2009) ; le DSCE (2010-2019).

Les résultats mitigés du 4^e plan quinquennal de développement ont conduit le Cameroun aux programmes d'ajustement structurel (PAS) en septembre 1988. Au-delà de la « dimension sociale » de cette politique économique, l'ajustement structurel a favorisé la paupérisation des masses dans les villes et villages camerounais (J-M. Ela, 1998 : 325-353). Au point que le Cameroun a basculé, dès l'année 2003, au *Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)*, qui vise le développement économique par la réduction de la pauvreté de 3,3% à 2%, et dont la mise en œuvre s'est aussi soldée par un échec cuisant. C'est ainsi qu'au Cameroun, de 2001 à 2007, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national était toujours restée quasiment stable ; passant de 40,2% à 39%, tandis que pour la même période l'indice de pauvreté humaine était passé de 12, 8% à 12,3% (République du Cameroun, *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE)*, 2009 : 11 et 32). C'est cet échec cuisant, qui a conduit le Cameroun à la mise en œuvre d'une nouvelle politique économique, connue sous le nom de *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE)*, pour la période allant de 2010 à 2020.

Une fois les causes profondes du développement de la pauvreté en contexte africain décelées, il urge maintenant de s'appesantir sur les effets pervers de ce « fait social total » sur la société camerounaise.

3. Les effets pervers du phénomène de pauvreté en contexte camerounais

Le principal inconvénient du développement de la pauvreté en contexte camerounais est le renforcement de la vulnérabilité des gens « d'en-bas », aussi bien dans les villes que dans les campagnes camerounaises : d'où le rapport étroit entre la pauvreté et la vulnérabilité en contexte camerounais. En effet, si la pauvreté n'est pas le seul facteur de cette vulnérabilité, elle en est un facteur déterminant (Y. Veyret, 2007 : 259).

Dans les villes camerounaises, par exemple, la pauvreté est bien déterminante dans la vulnérabilité du bâti, qui consolide la bidonvilisation des métropoles camerounaises (Yaoundé, Douala, Maroua, Bamenda, Garoua, etc.). En effet, le manque de moyens financiers oblige les citoyens d'« en-bas » à rechercher des espaces qui coûtent moins chers et à bâtir des constructions moins résistantes et peu entretenues. Autrement dit, les faibles revenus des citoyens d'« en-bas » les poussent à se loger à moindre frais. Ils construisent alors sur des espaces non constructibles, en particulier dans les zones à risques, comme les versants pentus des collines, dont *Mbankolo* à Yaoundé (N. H. Tchoundjang K., 2015), etc. Dans

d'autres cas, ils squattent ou occupent illégalement des domaines publics, notamment les marécages, dont ceux des quartiers *Mvog Ada* et *Obili* à Yaoundé (A. C. Ngassomo E., 2013 ; G. Atok A Atok, 2017). D'où la prolifération des quartiers spontanés dans les métropoles camerounaises. Construits hors planification et avec peu de moyens, ces quartiers spontanés n'intègrent pas les normes architecturales et ne possèdent pas des services de base. Ce qui renforce encore une fois de plus la vulnérabilité : voies d'accès non carrossables, boueuses et pentues, rendant difficile la venue des secours ou l'organisation des évacuations ; absence de pression pour alimenter des lances à incendies ; absence de systèmes d'assainissement des eaux usées et de réseaux d'évacuation des eaux pluviales, etc. Bref, cette vulnérabilité des citadins d' « en-bas » est donc responsable de l'expansion urbaine non maîtrisée. Car, à cause du manque de moyens étatiques, l'équipement de la ville a du mal à suivre cette expansion urbaine spontanée, qui exige constamment le prolongement des réseaux (eau potable, assainissement, électricité, voirie) et le développement des services sanitaires et éducatifs surtout (Y. Veyret, 2007 : 260).

Dans les villages camerounais, la pauvreté est bien déterminante dans la vulnérabilité des paysans, qui renforce la paupérisation des masses rurales en général, et des femmes rurales en particulier. On parle de paupérisation, lorsque, dans une société donnée, des couches sociales entières s'appauvrissent régulièrement, c'est-à-dire voient leurs revenus et leurs patrimoines diminuer de façon constante (R. Boudon *et al*, 1997 : 173). Autrement dit, la paupérisation désigne le processus par lequel la proportion de pauvres augmente au sein d'une population (A. Beitone *et al*, 2010 : 340). Il s'agit ici des couches de la population rurale, qui sont tenues en dehors de la production et de la commercialisation des produits agricoles. En effet, l'accès difficile aux ressources productives (engins, tracteurs, etc.) et la déliquescence de l'infrastructure routière empêchent aux femmes rurales d'évacuer leurs récoltes vers les marchés locaux, nationaux et internationaux. Ce qui réduit leurs possibilités d'indépendance financière et d'autonomisation économique.

4. Les stratégies de lutte contre la pauvreté en contexte camerounais

Personne ne saurait douter ni nier aujourd'hui, que plusieurs stratégies de lutte contre la pauvreté ont été élaborées par les dirigeants africains. Toutefois, ces stratégies connaissent des limites, dont il faut maintenant examiner. Dans le souci de faire face à la pauvreté en Afrique, plusieurs dirigeants africains, à l'instar de ceux du Cameroun, ont élaboré des stratégies, tant aux niveaux national qu'international.

4.1. Les stratégies de lutte contre la pauvreté au plan national

D'entrée de jeu, le premier document-cadre de lutte contre la pauvreté conçu par le gouvernement camerounais en 2003, à la suite de l'échec de l'ajustement structurel, fut bel et bien le *Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)*. Par la suite, l'échec cuisant de la mise en œuvre du DSRP a conduit le gouvernement camerounais à la production du *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE)*, qui vit le jour en 2009, et qui est supposé amener le Cameroun à :

- ✓ porter la croissance économique annuelle à environ 5,54% en moyenne entre 2010 et 2020 ;
- ✓ ramener le sous-emploi de 75% à moins de 50% en 2020 en créant des dizaines de milliers d'emplois formels par an de 2010 à 2020 ;
- ✓ ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020 ;
- ✓ réaliser d'ici à 2020 l'ensemble des OMD.

Avant la fin de cet échéancier, les résultats mitigés de l'implémentation du DSCE (C. Biyidi, 2016) ont contraint l'État camerounais à retourner à l'ajustement structurel pour la période 2017-2019.

4.2. Les stratégies de lutte contre la pauvreté au plan international

Au plan international, la première stratégie de riposte au développement de la pauvreté rurale et urbaine fut l'implémentation des *Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)*, initiés depuis les années 2000. Il s'agit, en effet, d'un ensemble de sept (07) objectifs, dont le premier consiste à entreprendre la réduction de « *l'extrême pauvreté et la faim* ». En 2015, alors que les sept OMD n'ont pas été atteints, à défaut de les réajuster et de compléter leurs manquements, l'ONU transforma ces OMD en *Objectifs du Développement Durable (ODD)*, dont le premier est d'« *Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde (Pas de pauvreté)* ». Avec les ODD, les objectifs passaient de 07 à 17 objectifs. Leur mise en œuvre va de 2015 à 2030.

Par développement durable, nous entendons ici la façon dont le gouvernement camerounais permet aux communautés locales d'exploiter les ressources naturelles pour améliorer leur bien-être matériel et spirituel tout en tenant compte des principes de renouvellement et de protection de ces ressources. Ce mode de développement à long terme

est évalué ici à travers deux grands piliers, à savoir : le développement humain⁷ et le développement de l'économie verte (Samuel-Béni Ella Ella, 2016 : 35). En réalisant une croissance économique verte dans les villes et campagnes camerounaises, c'est-à-dire en investissant réellement dans l'agriculture biologique, le reboisement, l'écotourisme, les énergies renouvelables, le recyclage, ainsi que dans la certification forestière, le mécanisme de développement propre (MDP) et le mécanisme REDD, le gouvernement camerounais peut améliorer la qualité de l'environnement sur l'étendue du territoire national tout en créant des profits et emplois durables, qui aideront les gens d' « en-bas » à sortir de la pauvreté, en ville comme au village.

Prenons le cas du reboisement. En effet, les boisements forestiers restaurés (reboisement naturel) ou créés (reboisement artificiel) peuvent, à la fois, constituer des puits de carbone et contribuer au développement local. C'est le cas du projet Sahel vert à l'Extrême-Nord du Cameroun. Relancée à Maroua en juillet 2008 par le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, dans le cadre du Plan national de lutte contre la désertification, l' « Opération Sahel vert » est un projet typique de développement durable, qui intègre aussi bien la protection de l'environnement (le reboisement) que le développement local (activités génératrices de revenus et santé). A la date du 23/10/2015, plus de 3 260 000 arbres ont déjà été plantés sur 23 000 ha et près de 102 250 foyers améliorés déjà achetés auprès des artisans locaux, etc.

Prenons ensuite le cas du recyclage des déchets. Avec les déchets plastiques par exemple, on fabrique des seaux et chaises en plastique, des planches en plastiques, voire des pavés et des pirogues en plastique, etc. En l'absence d'une société de ramassage d'ordures ménagères (O.M) à Mbalmayo (à 50 km de Yaoundé), le centre international de promotion de la récupération (CIPRE) et la commune de Mbalmayo permettent de transformer les déchets organiques triés dans les O.M en compost. Cet engrais organique est conditionné dans les sacs et vendu aux agriculteurs à raison de 2000 FCFA le sac de 50 kg depuis 2010, soit 10 fois moins cher que le sac de 50 kg d'engrais chimique. Un million de Brésiliens vivent du recyclage et la vente des matières recyclés valait près de 250 millions d'Euros (environ 164 milliards de FCFA) en 2012, selon un reportage RFI du 26/11/2015 (18h10-18h20). Depuis octobre 2015, la ville de Dschang vit cette même expérience, qui emploie et procure des revenus assez importants à plusieurs jeunes, selon un reportage *BBC Afrique* du 11/03/2016

⁷ Le *développement humain* favorise la satisfaction des *besoins vitaux* des êtres humains, notamment par l'accès facile de la majorité de la population à un niveau de vie décent, à l'instruction et aux soins de santé (S-B. Ella Ella, 2016 : 30).

(07h15-07h20). À travers sa fondation « Cœur d'Afrique », le footballeur héroïque, Roger Albert Milla, emploie 25 jeunes pour la production des pavés en plastique, à partir du recyclage de déchets plastiques transformés en un liant, qui remplace le ciment. Que de déchets dans les villes camerounaises : la métropole Yaoundé produit à elle seule environ 2000 tonnes de déchets par jour !

Conclusion

En guise de bilan, il faut se garder de croire que la pauvreté est l'apanage des pays d'Afrique noire. L'Inde est un contre-exemple patent : malgré sa forte croissance économique (supérieure à 8,5%), la situation du pays est pire, en termes de pauvreté, que celle de l'Afrique subsaharienne, alors que le pays ne connaît ni guerre, ni crise politique majeure. Pourtant, depuis Indira Gandhi, qui s'était fait élire grâce au slogan « éliminer la pauvreté » en 1971, et Sonia Gandhi, qui avait remporté les élections avec pour slogan « la croissance partagée », plus de quarante ans se sont écoulés, durant lesquels le pays s'est considérablement enrichi, a connu des périodes de forte croissance et de rattrapage économique, mais où la situation des pauvres ne s'est pas du tout améliorée. Au point que l'on parle de « *croissance non partagée* », voire de « *croissance sans développement généralisé* » (D. Raphaël, 2011 : 272).

Bibliographie

1. Atok A Atok, Ghislain. 2017. *Les déterminants sociologiques de l'occupation illégale des marécages du quartier Mvog-Ada dans la ville de Yaoundé (Sud-Cameroun). Contribution à la sociologie de la squattérisation des espaces non constructibles*, Mémoire de master 2, Yaoundé, Université de Yaoundé 1.
2. Amin, Samir. 1971. *L'Afrique de l'Ouest bloquée. L'économie politique de la colonisation 1880-1970*, Paris, Minuit.
3. Balandier, Georges. 1957. *L'Afrique ambiguë*, Paris, Plon.
4. Beitone, Alain *et al.* 2010. *Dictionnaire de science économique*, Paris, Armand Colin.
5. Ben Yahmed, D. 2010. « Le continent africain », in *Atlas du Cameroun*, Paris, Ed. J.A.
6. Bey, M. 1999. « Recherche sur la pauvreté : état des lieux. Contribution à la définition d'une problématique », *Tiers-Monde*, n°160.
7. Biyidi, Christophe. 2016. *Sociologie de l'implémentation du document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) dans les communes de Yaoundé IV, VI et Ngomedzap : enjeux, contraintes et perspectives*, Mémoire de master 2, Yaoundé, Université de Yaoundé 1.
8. Bonte, Pierre *et al.* 2012. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF.

9. Boudon, Raymond *et al.* 1997. *Dictionnaire de la sociologie (dir)*, Paris, Larousse-Bordas.
10. Bourges, Hervé. 2010. *L'Afrique n'attend pas*, France, Actes Sud.
11. Calderisi, Robert. 2000. *L'Afrique peut-elle s'en sortir ? Pourquoi l'aide publique ne marche pas*, Québec, FIDES.
12. Chautard, Sophie. 2008. *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Studyrama.
13. Diakité, Tidiane. 1986. *L'Afrique malade d'elle-même*, Paris, Karthala.
14. Dumont, René. 1962. *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil.
15. Dumont, R. 1980. *L'Afrique étranglée*, Paris, Seuil.
16. Dumont, R. 1986. *Pour l'Afrique, j'accuse*, Paris, Seuil.
17. Dr Paul, K. Fokam. 2016. *Et si l'Afrique se réveillait ?*, Yaoundé, Afrédit, 3^e éd.
18. Ela, Jean-Marc. 1994. *Afrique : l'irruption des pauvres*, Paris, L'Harmattan.
19. Ela, J-M. 1998. *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du monde « d'en bas »*, Paris, L'Harmattan.
20. Ella Ella, Samuel-Béni. 2016/2017. *Pour un véritable développement durable de la boucle du Dja. Contribution à l'enracinement de l'écosociologie*, Yaoundé/Dakar, PUY/NENA (co-éditeur numérique).
21. Giri, Jacques. 1986. *L'Afrique en panne, vingt-cinq ans de « développement »*, Paris, Karthala.
22. Kabou, Axelle. 1991. *Et si l'Afrique refusait le développement*, Paris, L'Harmattan.
23. Kabou, A. 2010. *Comment l'Afrique en est arrivée là*, Paris, L'Harmattan.
24. Keza Jean-Placide. 2018. *Pourquoi l'Afrique ne peut pas se développer...pour l'instant !*, Paris, Connaissances et Savoirs.
25. Kiamba, Claude-Ernest. 2004. « Politiques publiques et lutte contre la pauvreté : Le parent pauvre des politiques de développement en Afrique centrale », in M-T., Mengue *et al.* 2004. *Comprendre la pauvreté au Cameroun*, Yaoundé, PUCAC.
26. Mainguy, Claire. 1998. *L'Afrique peut-elle être compétitive ?*, Paris, Karthala.
27. Mbaya Kankwanda, Luc-Joël G. *et al.* 1999. *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, Paris, Economica.
28. Meister, Albert. 1966. *L'Afrique peut-elle partir ?*, Paris, Seuil.
29. Millet, Damien. 2005. « L'Afrique muselée, un camp de redressement néolibéral », in *L'Afrique sans dette*, Paris, CATDM/Syleppse : chapitre 8.
30. Ngassomo E., A. Carolle. 2013. *Urbanisation incontrôlée et assainissement urbain à Yaoundé (Sud-Cameroun) : le cas du quartier Obili*, Mémoire de master 2, Yaoundé, UCAC.

31. Nkrumah, Kwame. 1965. *Neocolonialism, the last stage of imperialism* (*Néo-colonialisme, dernier stade de l'impérialisme*), Londres, Nelson.
32. Paugam, Serge. 2005. *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUY.
33. Raphaël, Didier. 2011. *Dictionnaire révolté d'économie*, Paris, Bréal.
34. République du Cameroun. 2003. *Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)*.
35. République du Cameroun. 2009 *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE)*.
36. Vaisse, Maurice *et al.* 2007. *Dictionnaire des relations internationales au 20^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2^e éd.
37. Tchuidjang Kouayep, Nice H. 2015. *Le phénomène de la squatterisation des zones à risques dans la ville de Yaoundé : cas du quartier Mbankolo. Contribution à la sociologie de la morphologie urbaine*, Mémoire de master 2, Yaoundé, Université de Yaoundé 1.
38. Veyret, Yvette *et al.* 2007. *Dictionnaire de l'Environnement*, Paris, Armand Colin.
39. Ziegler, Jean. 2005. *L'empire de la honte*, Paris, Fayard.

Lecteurs ou Correcteurs :

1. Prof BONGOYOK Moussa, Recteur FUID/IUDI
Email : bongoyok@fuid.org ; Tel. +1 626 377 0105
2. Prof TAGOU Célestin, Doyen de la Faculté des Sciences Sociales et des Relations Internationales de l'Université protestante d'Afrique centrale (UPAC),
E-mail : csouta@gmail.com ; Tél : +237 699 017 008 / 677 376 308.